



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 16-2018

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la directrice générale et greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 4 septembre 2018, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 16-2018 : *Règlement modifiant le règlement numéro 03-2018 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de La Sarre*

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 6, 4^e Avenue Est, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 5 SEPTEMBRE 2018

Isabelle D'Amours
Directrice générale et greffière